

Le 25 octobre 2016

Communiqué de presse

500 000 ménages franciliens consacrent plus du tiers de leurs revenus à leur logement

En 2013, les 3 300 000 ménages franciliens locataires ou propriétaires accédants consacrent en moyenne 21 % de leurs revenus au paiement de leur loyer ou au remboursement de leur emprunt. Cette part varie sensiblement selon le statut d'occupation, en particulier entre les locataires du parc social et ceux du parc privé.

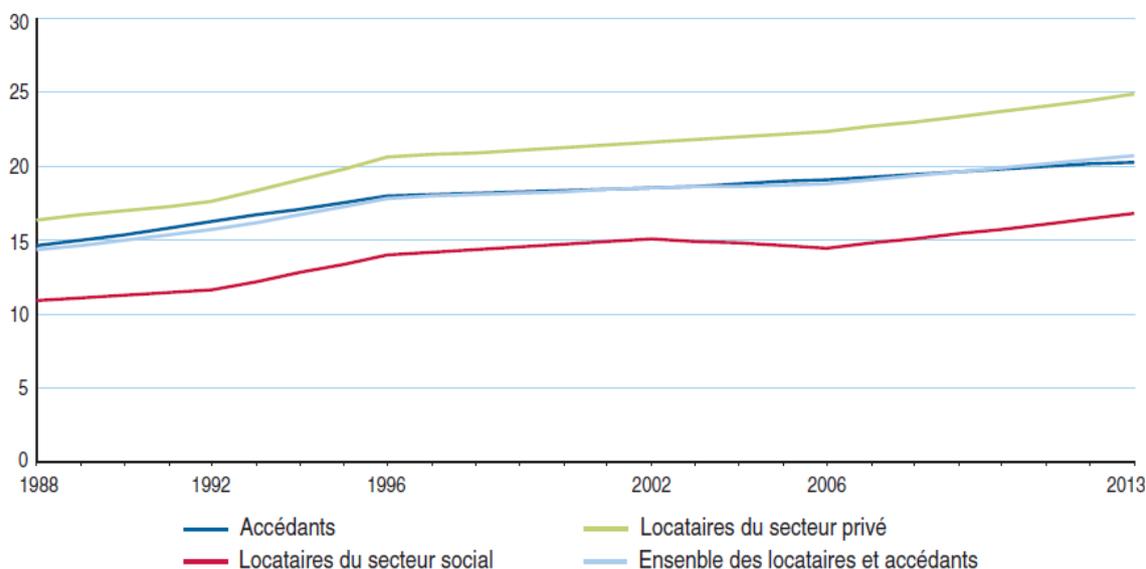
Pour près d'un tiers de ces ménages dont le revenu mensuel par unité de consommation (UC) est inférieur à 1396 €, après paiement des dépenses liées au logement, le reste à vivre mensuel est de 528 €.

Les aides au logement contribuent à faire diminuer ce taux d'effort, notamment pour les ménages les plus modestes. Néanmoins, après le versement de ces aides, près de 500 000 ménages continuent de consacrer plus du tiers de leurs revenus au paiement de leur loyer ou au remboursement de leur emprunt.

L'essentiel de ces ménages perçoit un revenu inférieur au revenu médian régional par UC issu de l'enquête, soit 2160 €. Ce sont le plus souvent des personnes isolées locataires du secteur privé.

1 Les ménages franciliens consacrent une part croissante de leurs revenus au paiement de leur loyer ou au remboursement de leur emprunt

Évolution des taux d'effort bruts selon le statut d'occupation depuis 1988 (en %)



Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr

Contacts presse : Insee Ile-de-France : Éric BONNEFOI - eric.bonnefoi@insee.fr 01 30 96 90 51